



EXTRAITS DU RAPPORT

CONCOURS OCTA TITRES – SESSION 2022

Placée sous la présidence du général (2S) Pascal PRÉVOST, les épreuves du concours cité en objet se sont déroulées conformément aux textes de référence.

64 candidats se sont inscrits (contre 96 en 2021), et 60 candidats remplissant l'ensemble des conditions ont été autorisés à concourir (83 en 2021).

Le présent rapport traite de l'organisation et du déroulement des épreuves, des appréciations portées par les membres du jury sur les épreuves et sur la valeur globale des candidats, décrit l'action du jury et présente quelques observations et propositions.

I - PHASE D'ADMISSIBILITÉ

Conformément aux dispositions de l'arrêté de deuxième référence, la phase d'admissibilité a consisté en une étude des dossiers des **60 candidats autorisés à concourir**. Ces derniers ont pu s'inscrire dans **neuf filières** ouvertes par le gestionnaire. Au final, **59 candidats ont été déclarés admissibles**.

FILIÈRES	Dossiers 2022	
	Total	Retenu
Droit du numérique et protection de la donnée	2	2
Droit et administration européenne	7	7
Droit immobilier, maîtrise d'ouvrage et entretien du patrimoine, management de l'immobilier et des services de l'entreprise	5	5
Finances publiques, audit financier et expertise comptable, marché public et contentieux administratif	9	9
Gestion des ressources humaines	13	12
Logistique, ingénierie et maintenance industrielle	5	5
Maîtrise des risques et aide à la décision	5	5
Sciences économiques, sciences de gestion, droit de la fonction publique, droit des contrats privés et propriété intellectuelle	13	13
Sécurité et santé au travail	1	1
TOTAL	60	59

Observations sur les diplômes

De manière générale, les diplômes sont pour la plupart en adéquation avec les filières demandées et de bon niveau, avec un profil d'étude assez disparate (IEP, école de commerce, université, formation professionnelle type CNAM ...).

Pour autant, des candidats disposent d'un parcours universitaire plus intéressant sur une autre filière que celle choisie et certains ne disposent pas de cursus répondant aux filières et font leur choix par défaut.

Enfin, ces candidats au travers d'expériences diverses (stages ou emplois saisonniers voire durables) apparaissent comme intéressants. Cela valorise indéniablement leur candidature.

La spécialité du droit du numérique est liée à l'entrée en vigueur du RGPD en 2018. Cette spécialité est donc peu connue et peu enseignée comme matière principale. Il n'est donc pas surprenant que les candidats à cette filière présentent des profils généralistes dans le domaine du droit.

Bien que juriste, certains candidats ne s'interdisent pas de réfléchir à une possible évolution de carrière dans un autre domaine de compétences (logistique, RH, etc.), ce qui laisse à penser que ces candidats sont résilients et prêts à s'adapter à un nouvel environnement. Par ailleurs, ils font pour beaucoup montre d'une belle polyvalence et d'un intérêt pour la vie publique.

Observations sur les CV et lettres de motivation

Les CV ne sont pas homogènes mais sont dans l'ensemble bien rédigés. Cela permet à chacun d'exprimer une personnalité et de valoriser les particularités de son parcours. L'examineur dispose de toutes les informations nécessaires pour évaluer les dossiers.

Le choix du visuel est intéressant car il peut être l'occasion de distinguer rapidement les esprits organisés et pragmatiques et ceux qui pourraient apparaître comme plus abstraits.

Certains CV ne sont, quant à eux, qu'une simple liste d'expériences et de qualifications.

Les lettres de motivations sont plus disparates. La majorité est travaillée, voire répond précisément au formalisme attendu pour ce document mais assez stéréotypées. Les candidats, ce qui est normal, ne présentent pas exactement leurs motivations réelles.

Suggestions diverses

Avant l'inscription, le candidat devrait s'assurer d'avoir bien appréhendé l'ensemble du poste auquel il aspire (militarité, carrière longue, engagement, mutations...).

Tous les dossiers répondent aux critères de sélection, même si quelques profils laissent planer le doute. Cette présomption n'est cependant pas suffisante pour empêcher un candidat de se présenter devant le jury.

La lettre de motivation est le document central qui suscite la curiosité du jury. Il est primordial que les candidats s'appliquent sur la forme (l'aspect visuel est important) et sur le fond en prouvant leur volonté d'engagement mais aussi en faisant état de leurs connaissances sur l'armée dans laquelle ils veulent s'engager et les obligations qui seront les leurs.

II - ÉPREUVES ORALES ET SPORTIVES D'ADMISSION

2.1 - Généralités

Les épreuves orales d'admission se sont déroulées du lundi 2 mai au mercredi 11 mai 2022 à l'école des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN) à Melun et les épreuves sportives le jeudi 12 mai 2022 sur le site du CNSD à Fontainebleau pour les épreuves de course, d'endurance, de natation et les agrès.

Elles comportaient :

- une épreuve d'aptitude générale (durée 65 minutes dont 20 minutes de préparation - coefficient 05 - note éliminatoire < 8/20) ;
- Cinq épreuves sportives (coefficient 1 - note éliminatoire : moyenne < 5/20) :
 - une course de demi-fond (3 000 m),
 - une course de vitesse (50 m),
 - une épreuve de natation (50m),
 - une épreuve de tractions/suspension à une barre fixe,
 - une épreuve d'abdominaux.

40 des 59 candidats admissibles se sont présentés à cette seconde phase du concours (contre 52/77 en 2021).

2.2 - Bilan général

À l'issue de l'ensemble des épreuves du concours, **10 candidats** ont été déclarés admis, et **10 candidats** ont été inscrits sur liste complémentaire. La répartition des admis par filière s'établit comme suit :

Liste principale	Nombre d'admis	Spécialités
	2	Droit de l'immobilier, maîtrise d'ouvrage et entretien du patrimoine, management de l'immobilier et des services de l'entreprise
	1	Droit du numérique et protection de la donnée
	2	Finances publiques, audit financier et expertise comptable, marché public et contentieux administratif
	1	Gestion des ressources humaines
	2	Logistique, ingénierie et maintenance industrielle
	2	Sciences économiques, sciences de gestion, droit de la fonction publique, droit des contrats privés et propriété intellectuelle

Liste complémentaire	Nombre d'admis	Spécialités
	1	Droit et administration européenne
	2	Finances publiques, audit financier et expertise comptable, marché public et contentieux administratif
	1	Gestion des ressources humaines
	2	Logistique, ingénierie et maintenance industrielle
	2	Sciences économiques, sciences de gestion, droit de la fonction publique, droit des contrats privés et propriété intellectuelle
	2	Maîtrise des risques et aide à la décision

Le niveau des candidats est très satisfaisant. À ce titre, il est à noter que la moyenne du dernier admis s'établit à **13,65** sur 20 (contre 12 en 2021). Il est cependant à craindre que certains lauréats réussissent également d'autres concours et privilégient ceux-ci.

2.3 - Bilan par matière

2.3.1 - Aptitude générale

Après tirage au sort d'un sujet, le candidat dispose de 20 minutes de préparation. Dans un premier temps, il expose son sujet pendant 10 minutes. Dans un second temps, il est interrogé d'abord sur des points particuliers en lien direct avec le sujet traité, puis l'entretien se poursuit autour de questions libres relatives à des thèmes d'actualité, de culture générale, ou ayant trait à la gendarmerie et à la spécialité mise en avant par le candidat. Cette épreuve, destinée à déceler essentiellement l'aptitude et le potentiel des candidats à devenir officier, est très révélatrice de leur niveau global.

Observations sur la forme

A quelques rares exceptions, la forme de la restitution par les candidats est connue (à défaut d'être maîtrisée). De grosses difficultés demeurent néanmoins sur la formulation des problématiques qui sont soit inexistantes, soit mal adaptées dans la plupart des cas.

Concernant l'exposé : La majorité des candidats ne maîtrisent pas les techniques de l'exposé en termes de méthode et de forme.

Les candidats ne présentent pas d'idée maîtresse autour de laquelle ils vont développer leur démonstration. Ils ne prennent pas partie et se limitent à présenter des idées d'ordre général, le plus souvent sans articulation entre elles. Ils n'arrivent pas à prendre de la hauteur et replacer le sujet dans un ensemble plus complexe et n'arrivent que très rarement à relier leur sujet à une problématique plus globale. Les candidats doivent défendre une idée et une position personnelle (peu importe laquelle) en utilisant les concepts et en les opposants afin de construire un argumentaire solide ouvrant la discussion avec le jury. Ils ne semblent pas avoir compris l'importance de faire preuve de caractère et de courage intellectuel et préfèrent ne prendre aucun risque.

Lors de la conclusion, lorsqu'elle existait, il n'y avait pas ou peu de réponse claire au sujet ou d'ouverture.

Concernant les motivations personnelles : pour une partie, la volonté d'engagement n'est pas claire, les candidats ne semblent pas comprendre dans quel environnement évolue la gendarmerie et quelles seront leurs missions et contraintes professionnelles.

Pas d'observations à formuler sur le comportement général des candidats. A noter toutefois un manque de bienséance de la part des candidats qui ne se déplacent pas aux épreuves orales sans prévenir alors qu'ils sont convoqués.

Observations sur le fond

Dans l'ensemble, les sujets sont traités très superficiellement, les exposés manquent d'argumentation et les questions s'y rapportant n'ont pas forcément remis les candidats « sur les rails ».

Pour quelques candidats, le niveau est très faible en culture générale. Beaucoup ne connaissent pas le monde qui les entoure.

Les connaissances sur la gendarmerie nationale sont souvent insuffisantes et certains ne se sont même pas renseignés sur l'institution.

Les admissibles CPT ont été parfaitement préparés à l'exercice de la connaissance de l'institution et ont fait la différence avec les autres candidats qui n'ont pas particulièrement préparé cette phase du concours.

Les candidats mettent en avant leur attachement aux valeurs militaires mais ne parviennent pas à les définir. Néanmoins, quelques uns se distinguent et semblent savoir où et pourquoi ils s'engagent par rapport à d'autres qui ont eu des difficultés à exposer les motivations qui les poussent à vouloir devenir officier et à rejoindre la Gendarmerie. Certains ont découvert lors de l'entretien que les OCTA n'étaient pas logés.

Les candidats sont souvent mal renseignés sur les conditions nécessaires pour présenter ce concours (limite d'âge 27 ans maximum) et sur le statut d'OCTA (non logé par exemple).

Ils sont nombreux à être attirés par la gendarmerie de part les valeurs véhiculées par l'institution.

2.3.3 - Épreuves sportives

La session OCTA TITRES 2022 s'est déroulée le vendredi 13 mai 2022, sans incident et dans des conditions logistiques et climatiques optimales. Les courses de demi-fond (3000 mètres), de vitesse (50 mètres) de natation (50 mètres) ainsi que les épreuves de tractions et d'abdominaux se sont déroulées sur le site du CNSD à Fontainebleau.

La moyenne générale est de **9,62/20** (11,15/20 en 2021). Trois candidats ont obtenu une note éliminatoire (5 en 2021).

Observations sur le fond

Le niveau sportif général des candidats est majoritairement catastrophique : sur 33 présents, deux abandonnent pendant le 3000m, deux ne savent pas nager, et 6 obtiennent une moyenne inférieure à 7/20 (note éliminatoire OCTA TITRES < 05/20 soit 3 notes éliminatoires et un candidat inapte définitif) soit 9,1 % des candidats. 5 candidats obtiennent la note de 0/20 à l'épreuve de piscine pour non respect des consignes : touchent ou s'accrochent au plan horizontal lors du demi tour, malgré les consignes données en début d'épreuve.

CONCLUSION

Le nombre des candidats (en baisse : 60 en 2022 contre 83 en 2021) et le bon niveau général des postulants ont permis de sélectionner les dix lauréats de cette session 2022 (7 femmes et 3 hommes).

Le général (2S) **Pascal PRÉVOST**

Président du jury